



UNION DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX de l'EDUCATION NATIONALE

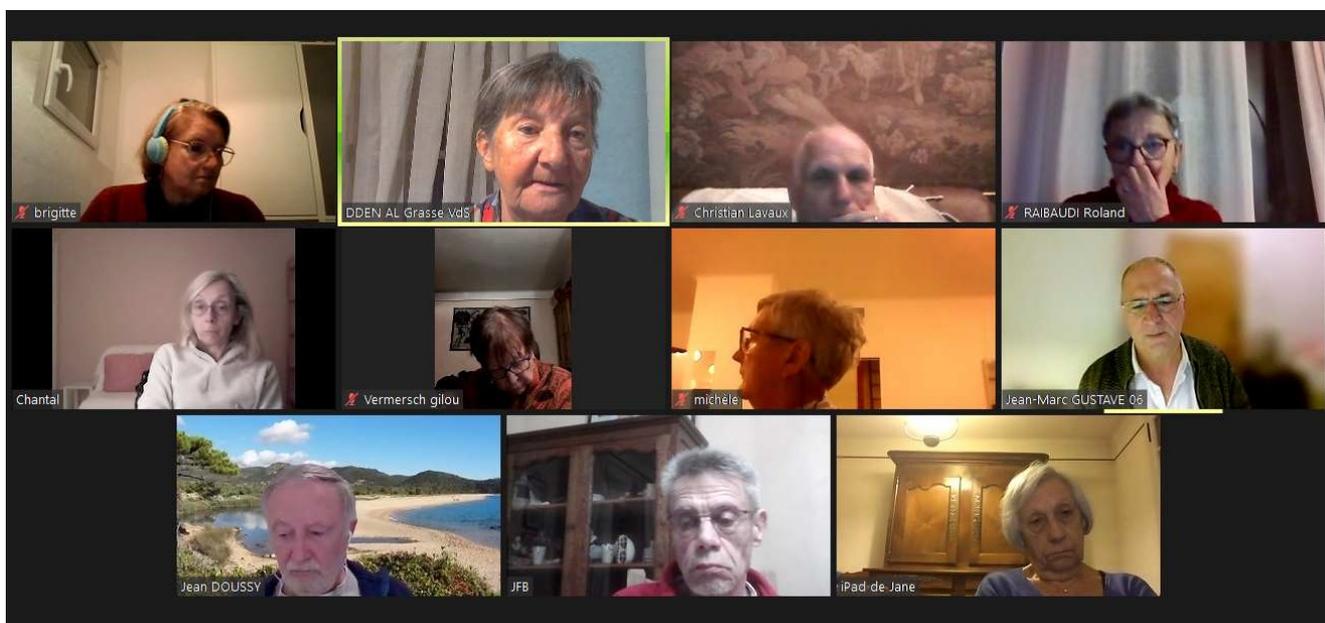
DELEGATION de GRASSE et VAL de SIAGNE

Siège social : 19 Chemin de la Chapelle St Antoine
06130 Grasse - Tél : 04 93 70 60 87 – 06 83 08 78 33

PROCES VERBAL de l' ASSEMBLEE GENERALE de l'AL

Mercredi 25 février 2022
En visioconférence ZOOM

11 DDEN Présents (suivant photo valant présence) :



Brigitte ANDRY, Michelle MESSIN, Christian LAVAUX, Mado RAIBAUD, Chantal MARTUCCI, Gilou VERMERSCH, Michèle PIGNAULT, Jean-Marc GUSTAVE, Jean DOUSSY, Jean François BILLAULT, Jane GUINVARCH.

Absents excusés : les autres DDEN de la délégation de Grasse Val de Siagne

Selon les statuts, le quorum est atteint, au moins $\frac{1}{4}$ des membres actifs sont présents.
Michelle MESSIN préside la réunion, Jean DOUSSY en est le secrétaire.

INTRODUCTION

Notre présidente accueille les DDEN qui se sont connectés via ZOOM et réalise la photo de l'écran pour valider la « feuille de présence ».

Puisque nous sommes en Zoom, pour des questions de facilités, il est demandé de voter à main levée : accord à l'**unanimité**.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2021 a déjà été adopté à l'**unanimité** lors de notre Assemblée trimestrielle du 2022.

RAPPORT MORAL (joint en annexe)

Notre présidente nous présente son rapport moral pour 2021, document adressé avec la convocation. Notons que la délégation de GRASSE VAL de SIAGNE est composée de 29 DDEN après le renouvellement quadriennal et toutes les écoles des circonscriptions de GRASSE et VAL de SIAGNE ont un DDEN. Il est adopté à l'**unanimité**.

RAPPORT D'ACTIVITES (joint en annexe)

Michelle présente ensuite son rapport d'activités pour l'année 2021.

Il est adopté à l'**unanimité**.

COMPTE RENDU FINANCIER (joint en annexe)

Notre trésorière, Chantal MARTUCCI, nous fait une lecture détaillée des comptes.

Les dépenses sont bien couvertes par les recettes et **le solde de l'année 2021 est positif de +10,51€** en léger retrait par rapport à 2020. Notons que cette année encore les écoles ont été dotées de livres sur le thème de la « Laïcité » et comportent la dédicace suivante : *pour la troisième fois consécutive, chaque DDEN, affecté à une des 70 écoles que couvre notre délégation, pourra offrir à sa convenance, en accord avec la direction de l'école selon les protocoles "Covid" à respecter, ces 93 livres choisis cette année selon le thème en relation avec la laïcité et les évènements tragiques survenus au cours de l'année 2020.*

Nous sommes heureux d'œuvrer pour une école de la République, démocratique et laïque, une école de qualité ouverte à tous les enfants dans le seul intérêt des enfants.

Christian LAVAUX, vérificateur aux comptes, a constaté la bonne tenue des comptes et donne son quitus à Chantal. Il sollicite le quitus de l'assemblée pour la trésorière.

Le rapport financier est approuvé à l'**unanimité** et le quitus est donné à la trésorière à l'**unanimité**. Chantal remercie les DDEN.

Nous notons que, comme chaque année, nos comptes présentés et approuvés seront transmis à l'union départementale 06 pour être intégrés dans la comptabilité des comptes consolidés du département.

BUDGET PREVISIONNEL 2022 (joint en annexe)

Charges et produits d'exploitation sont bien en équilibre à 6119,00 €. La dotation en livres est prévue pour les classes MAT, CE1 et CE2 sur le thème « l'environnement ». Ce budget prévisionnel est approuvé à l'**unanimité**.

COTISATION 2022

Pour les membres actifs la cotisation 2022 est inchangée à **36 euros** qui se répartissent comme suit :

- 10 € cotisation pour la fédération nationale des DDEN,
- 10 € pour la revue papier à recevoir de la Fédération « le Délégué »,
- 14 € cotisation pour l'union départementale 06 et
- 2 € pour la cotisation de l'Association Locale de Grasse Val-de-Siagne.

Pour les membres honoraires 10 € pour la revue papier « le délégué » s'ils la désirent. Les dons sont autorisés. Dès à présent, le paiement de la cotisation de 2022 de 36 € et les dons sont à effectuer soit par virement bancaire (Cf. RIB ci-joint), soit par chèque à établir à l'ordre de l'Ass. Loc. des DDEN de GRASSE et à adresser à Chantal MARTUCCI, 3 chemin des mimosa, 06530, PEYMEINADE. A compter de 2022, le montant de la revue "Le Délégué" de 10€ étant intégré à celui de la cotisation, la somme de 36 € est portée sur le CERFA pour déduction fiscale.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ASSOCIATION LOCALE est administrée par un conseil d'administration comprenant au moins 4 membres et au plus 7 membres, élus par l'assemblée générale (majorité absolue au premier tour, majorité relative au deuxième tour). Seul changement suite à l'année du renouvellement général académique pour quatre ans 2021-2025 : Henri Boné n'a pas renouvelé son mandat de DDEN. Le poste vacant de trésorier adjoint est à pourvoir. L'Acte de candidature de Gilberte VERMERSCH est approuvé à l'**unanimité**.

Les membres du Conseil d'Administration selon tableau ci-après sont élus à l'**unanimité** et sont en place jusqu'au 31 août 2025 :

<u>FONCTION</u>	<u>NOM</u>
Présidente	Mme Michelle MESSIN
Vice-présidente	Mme Jacqueline VILLENEUVE
Vice-président	M. Jean-Marc GUSTAVE
Secrétaire	M. Jean DOUSSY
Secrétaire-adjoint	Mme Denise TETE
Trésorière	Mme Chantal MARTUCCI
Trésorier-adjoint	Mme Gilberte VERMERSCH

La déclaration en sous préfecture sera faite par le Secrétaire, Jean Doussy.

Le mandat annuel du vérificateur aux comptes : Christian LAVAUX est reconduit dans sa mission à l'**unanimité**.

CANDIDATURE pour LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNION DÉPARTEMENTALE 06 :

Il n'y a pas de candidature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la présidente clôt l'AG ordinaire de l'Association Locale des DDEN Grasse - Val de Siagne à 19h.

Le secrétaire de séance
Jean DOUSSY

La Présidente de séance
Mme Michelle MESSIN

L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer

à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur **Jean MOREAU 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice** ou à l'adresse e-mail suivante : secretariat.ud06@dden.fr



ANNÉE CIVILE 2021

RAPPORT MORAL

La crise sanitaire due à la Covid continue de sévir en 2021. Nos actions sont particulièrement axées vers cette problématique.

Tous les DDEN sont animés uniquement par l'**intérêt qu'ils portent au devenir des enfants et à la défense de la Laïcité**. Ils continuent avec Force et Vigueur leurs travaux, pour que cette année encore bien compliquée face à la pandémie, les trouve prêts à oeuvrer en toute sérénité, dans l'intérêt de tous les enfants afin que l'École publique, laïque et gratuite reste l'ascenseur social pour chaque enfant.

La contamination, c'est compliqué
Les cas contacts et la mise en quarantaine, c'est compliqué
Le port du masque toute la journée, c'est compliqué
La fermeture des classes, c'est compliqué
Le manque de remplaçants, c'est compliqué
la mise en place des mesures préventives, c'est compliqué
La pénurie de médecins scolaires, c'est compliqué

compliqué pour les enfants, compliqué pour les parents, compliqué pour le personnel communal, et bien compliqué pour les enseignants.

Et pourtant face à cette situation, l'école avance

Saluons les actions de nos maîtres et maîtresses, ATSEM et employés communaux, qui savent agir pour que l'école primaire, publique et laïque reste le premier et le plus efficace lieu de l'apprentissage du bien vivre ensemble.

Le renouvellement quadriennal nous permet, avec les démissions et les nominations, de nous retrouver à 29 DDEN pour cette rentrée de septembre 2021 dans notre délégation. Les DDEN vont oeuvrer et poursuivre leur mission avec conviction dans 24 communes, faisant d'eux des partenaires actifs dans leurs écoles d'affectation. Ce sont 69 écoles primaires, élémentaires et maternelles qui bénéficient de la présence d'un DDEN de notre délégation de Grasse et Val de Siagne. Chaque école peut donc s'appuyer sur son DDEN. Il est à l'écoute.

Pour nous DDEN, « **Liberté-Egalité-Fraternité** » restent les valeurs intangibles de la République et seule, **l'ECOLE PUBLIQUE, laïque solidaire et sociale**, reste la voie privilégiée pour répondre à cette ambition primordiale (édito Eddy Khaldi ; 16/8/2019)



RAPPORT D'ACTIVITES 2021

Malgré la pandémie de coronavirus, notre année civile 2021 a été rythmée par :

I - LES REUNIONS :

* les trois réunions statutaires :

- l'**Assemblée générale du 17 mars 2021 par visio zoom**
- l'**Assemblée trimestrielle du 12 juin 2021 à Pont du Loup**
- l'**Assemblée trimestrielle du 10 décembre 2021 par visio zoom**

* et précédant ces assemblées, trois réunions de **Bureau élargi** : les 12 février, 31 mai et 29 novembre 2021 par zoom.

Chacune de ces réunions est suivie de compte-rendu adressé à chaque DDEN de la délégation, et aux membres du CA de l'Union,

* et compte tenu du risque d'isolement à cause de la pandémie et des consignes sanitaires, des **réunions informelles** ont été organisées par visio zoom les 14 janvier, 2 février 3 mai, 30 août 2021, (qui se poursuivront durant la pandémie, sur les mois à venir), mais aussi des rencontres en visio pour commissions spécifiques telles mise à jour du rapport annuel de visite : 19 octobre et 21 octobre 2021,

* **l'Assemblée Générale de l'Union Départementale** : compte tenu des contraintes sanitaires toujours applicables, la difficulté pour obtenir une salle communale sans jauge de présence, les membres du CA ont décidé à l'unanimité que cette assemblée générale 2021 se fera par correspondance.

61 bulletins de vote (sur les 102 membres) ont été retournés avant le 28 juillet 2021

Une rencontre pour le dépouillement a eu lieu en date du 31 juillet 2021. La participation est de 59,80 %, largement supérieure aux AG précédentes en présentiel

L'UD06 organisa aussi des **rencontres du CA départemental** en visio conférence les 21 mai et 27 août et en présentiel le 10 novembre 2021

Conformément aux statuts, l'ensemble du renouvellement des candidats pour le conseil d'administration départemental a été approuvé à l'unanimité.

Nous notons toujours que, les rencontres et les actions individuelles dans nos écoles se trouvent renforcées par la dynamique de l'ensemble des DDEN du département et des membres de la délégation de Grasse et Val de Siagne.

II - LES SECTEURS d'ACTIVITE.

Les conditions et restrictions gouvernementales dues à la Covid persistante ont quelque peu contrarié les rencontres en présentiel. Mais le contact a toujours été maintenu par téléphone et par mail. Les membres de notre délégation ont été présents autant que faire se peut, dans **les Conseils d'école**, attentifs aux problèmes dans les domaines des effectifs, de l'accueil des élèves handicapés, de la restauration, du personnel d'encadrement, de l'hygiène et de la sécurité et ont œuvré au suivi des travaux à entreprendre.

Et de la même façon, les DDEN ont participé aux **Commissions de Sécurité** dans leurs écoles et aux suivis des consignes du **PPMS** (plan particulier de mise en sécurité) , aux actions de la **Sécurité Routière scolaire**, aux **Commissions de restauration** et aux réunions des **Caisses des Écoles** de différentes communes.

Chaque DDEN a rempli consciencieusement le **rapport annuel de visite de l'école** où il est affecté, souvent grâce à l'aide des directrices et directeurs toujours attentifs à ce document. Nous les en remercions.. Ce moment privilégié de rencontre avec la directrice ou le directeur de l'école a été quelque peu différé par des contacts téléphoniques ou mails, mais sont restés l'occasion de faire le point sur l'organisation de l'école, les effectifs, les locaux et la sécurité. Ces rapports ont été transmis aux Maires des communes ainsi qu'aux Inspecteurs de l'Éducation Nationale des circonscriptions de Grasse - Val-de Siagne, de Valbonne et de Vence. Nous avons toujours des retours positifs et les remerciements des Maires et IEN qui apprécient la vigilante attention des DDEN de notre délégation. Des statistiques départementales et par délégation sont faites et présentées à l'ensemble des DDEN.

Durant cette année 2021, les **rencontres** diverses de notre délégation des DDEN avec les tiers n'ont pas toujours pu se faire en présentiel. Toutefois elles l'ont été souvent par téléphone et mails :

* avec Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation Nationale (IEN) afin de pouvoir faire le point sur les difficultés de mise en place des restrictions, mais qui ont fait ressortir la bonne volonté et le professionnalisme de tous les acteurs à l'école.

* chaque DDEN avec le directeur ou directrice de son école d'affectation : par téléphone ou mail pour soutien des actions menées durant cette période compliquée. Les différents contacts relatifs à la vie de l'école montrent également l'écoute de tous les DDEN. Ils apportent aide également aux différentes manifestations organisées pour les enfants des écoles. Ils participent à toutes les activités favorisant la création et le développement des oeuvres complémentaires de l'école publique proposées par les communes

* présence au forum des associations de 2 communes pour cette année 2021 : le 4 septembre à Peymeinade et le 11 septembre au Tignet

Comme chaque année, le numéro 38 de notre **bulletin** a été distribué début 2021 avec les vœux de bonne année, pour consultation publique à l'ensemble des Maires et acteurs scolaires des communes, I.E.N. I.A. et directrices ou directeurs des écoles, ainsi qu'à tous les DDEN de notre association et autres membres de l'Union départementale et Fédérale. Notre bulletin annuel nous aide à expliquer nos actions aux tiers, et ce n°38 a été travaillé sur le thème de « l'avenir de nos enfants »

Dans la continuité de notre mission pour veiller à la bonne vie des enfants à l'école et autour de l'école, nous avons choisi des **livres en dotation** sur le thème du bien vivre ensemble Toujours convaincus que la culture est essentielle au développement des enfants, nous avons fait le choix de distribuer, cette année encore, un livre à chacune des écoles que nous couvrons

L'Union Départementale des DDEN (UD06) ainsi que la Fédération nous apportent la **formation indispensable** par le suivi des actualités dans la revue «le Délégué» et les mails d'informations. Cette année, la rencontre de formation des DDEN n'a pas pu se tenir et est reconduite pour début 2022. Notons que notre délégation, de par sa vitalité et par son nombre de DDEN, essaie d'apporter son expérience à l'ensemble des membres de l'Union départementale et invite à chacune de ses rencontres, les membres des délégations un peu isolés de par le manque d'effectif, mais qui va pouvoir s'étoffer bientôt..

Malheureusement, cette année face aux restrictions dues à la pandémie, les DDEN, conjoints et amis, n'ont pas pu organiser les repas conviviaux qui suivent nos assemblées et retrouver les **DDEN membres honoraires** qui sont notre mémoire et nous sont d'un grand soutien. La convivialité nous manque.

Le travail reconnu des DDEN est clairement visible lors de **l'attribution des subventions de fonctionnement** notamment par les communes de Auribeau, Cabris, Caussols, Cipières, Escragnolles, Grasse, Mouans-Sartoux, Mougins, Pégomas, Peymeinade, La Roquette sur Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery, Le Tignet.

Nous les remercions vivement de ce témoignage de reconnaissance qui encourage les actions de notre association.

III- EN CONCLUSION :

Malgré les difficultés rencontrées par tous face à la pandémie, les DDEN sont restés actifs et attentifs. Ils continuent à travailler pour que la société de demain soit plus humaine, plus égalitaire et plus apaisée. Ils espèrent pouvoir promouvoir et faire respecter La Laïcité dans le cadre d'une société de sérénité de paix et d'humanisme

Au cours de cette année 2021 encore si particulière, la délégation de Grasse Val-de-Siagne peut se réjouir de sa vitalité. Par le renouvellement de la licence du logiciel de visio conférence, les DDEN ont donc continué à se rencontrer. Grâce à leur motivation et leurs échanges fructueux tout au long de cette année, ils restent toujours à l'écoute aux fins de protéger, d'encourager et d'œuvrer pour

une école de la République, démocratique et laïque,
une école de qualité ouverte à tous les enfants
dans le seul intérêt de tous les enfants



**UNION DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX de l'EDUCATION NATIONALE
DELEGATION de GRASSE et VAL de SIAGNE**

Siège social : 19 Chemin de la Chapelle St Antoine
06130 Grasse - Tél : 04 93 70 60 87 – 06 83 08 78 33

Conseil d'Administration

élu à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Février 2022

L'ASSOCIATION LOCALE est administrée par un conseil d'administration comprenant au moins 4 membres et au plus 7 membres. Suite au renouvellement quadriennal, ce Conseil d'Administration est élu pour quatre ans du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2025

<u>FONCTION</u>	<u>NOM</u>
Présidente	Mme Michelle MESSIN
Vice-président	Mme Jacqueline VILLENEUVE
Vice-président	M. Jean-Marc GUSTAVE
Secrétaire	M. Jean DOUSSY
Secrétaire-adjoint	Mme Denise TETE
Trésorière	Mme Chantal MARTUCCI
Trésorier-adjoint	Mme Gilberte VERMERSCH

DDEN GRASSE / VAL DE SIAGNE - RÉSULTATS 2021

	DÉPENSES	RECETTES	
Charges d'exploitation:			
Fournitures de bureau:	0,00		
Photocopies (dossiers subvention)	116,20		
Achat Livres offerts aux écoles	1 267,52		
Frais postaux affranchissement	74,76		
Documentation DDEN	48,10		
Logiciel Zoom abonnement pour 1 an	173,41		
Frais bancaires Crédit Agricole	0,00		
Caution location salles Mouans sartoux	1 100,00		
Manifestations (repas AG à Auribeau))	0,00		
Cotisations versées à l' UD : Union			
Fédé: 320 € + UD 448 € + revues 330 €)	1 098,00		
Contribution à la formation (Reversement à UD 30% subventions)	667,50		
Sous Total	4 545,49		
Contrevaieur de la valorisation des actions bénévoles	7 486,00		
Déplacements, réceptions	670,00		
Actions spécifiques: maison Asso. Nice	54,77		
Assurance MAE	106,60		
Matériel	54,77		
Affranchissement/Papèterie/Photocopie	166,17		
Site WEB	4,62		
TOTAL DEPENSES	13 088,42		
Produits d'exploitation:			
Production vendue (repas)		0,00	
Subventions d'exploitation		2 225,00	
Cotisations (Fédé = 320 € UD=448 € UL=64 €)		832,00	
Revue "Le délégué"		330,00	
Dons		69,00	
Restitution caution location salle Mouans sartoux		1 100,00	
Sous Total		4 556,00	
Valorisation des actions des bénévoles		7 486,00	
Dons : abandon de créances		670,00	
Dotation aux missions DDEN		386,93	
TOTAL RECETTES		13 098,93	
TOTAL	13 088,42	13 098,93	10,51

Actif Disponibilités au 31/12/21 (Cf. relevés bancaires):	
Compte Crédit Agricole n° 43634551663	7 488,78
Total Actif	7 488,78
Solde réel en trésorerie au 31/12/2021	6 388,78
Débits attendus Caution location salles Mouans Sx chèques n°7170783 (1 100 €) et 7170784 (100 €) non encaissés	1 100,00
	7 488,78
Capitaux propres Crédit Agricole (Cf. Tenue de comptes)	
Fonds associatifs au 31/12/2020	6 378,27
Nouveau fonds associatif au 31/12/2021	6 388,78
Bénéfice de l'année 2021	10,51
Dépenses propres de l'UL Grasse Val-de-Siagne	4 545,49 €
Recettes propres de l'UL Grasse Val-de-Siagne	4 556,00 €
Bénéfice de l'exercice 2021	10,51 €

DDEN GRASSE VAL-DE-SIAGNE

RÉSULTATS AU 31/12/2021 - BUDGET 2022

	Au 31/12/2021	BP 2022		Au 31/12/2021	BP 2022
CHARGES	Montant	Montant	PRODUITS	Montant	Montant
CHARGES DIRECTES			RESSOURCES DIRECTES		
60 - ACHATS			70- Vente de produits finis		
Achats fournitures (UD 06)	244,21	244,00	Manifestations		500,00
Achat matériel (UD 06)	244,33	244,00			
Livres pour écoles	1 267,52	1 100,00	74 - Subventions d'exploitation		
Provision achat ordinateur	0,00	472,00	Communes	2 225,00	2 570,00
61 - Services extérieurs					
Locations salles : Mouans-Sx et Nice	1 115,37	1 116,00			
Assurance	241,63	242,00			
62 - Autres services extérieurs			75 - Produits gestion courante		
Rémunérations intermédiaires			Cotisations (29 x 36 €)	1 162,00	1 044,00
Frais postaux	74,76	50,00			
Publicité, Affichage	48,10		Dons	69,00	70,00
Photocopies	116,20	120,00			
Abonnement annuel Zoom	173,41	175,00			
Services bancaires	0,00	10,00	76- Produits financiers		
Site Web (UD06)	32,44	32,00			
Congrès (UD 06)	56,78	57,00			
Déplacement, missions		500,00	77- Produits exceptionnels		
			Caution salle Mouans Sartoux	1 100,00	1 100,00
63 - Impôts					
64 - Charges de personnel			78 - Reprises sur amortissements		
65 - Autres charges de gestion			79 - Transfert de charges		
Reversement cotisations UD 06	1 098,00	986,00	Répartitions charges UD 06	834,76	835,00
Contribution à la formation	667,50	771,00			
66- Charges financières					
67- Charges exceptionnelles					
68- Dotations aux amortissements					
TOTAL DES CHARGES	5 380,25	6 119,00	TOTAL DES RESSOURCES	5 390,76	6 119,00
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
864 - Personnel bénévole					
Valorisation des actions des bénévoles	4 559,00	7 106,00	Valorisation des actions des bénévoles	4 559,00	7 106,00
Abandon de créances	834,00		Abandon de créances	834,00	
TOTAL	10 773,25	13 225,00	TOTAL	10 783,76	13 225,00

Rapport du vérificateur aux comptes pour l'exercice 2021 Union Locale Grasse-Val de Siagne

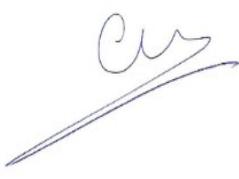
Suite à notre rencontre le 11 février 2022, la trésorière (C. MARTUCCI) m'a présenté les documents comptables 2021: je peux donc vérifier les éléments suivants:

- les documents comptables ont bien été présentés en direct après avoir été envoyés par mail
 - Les documents sont complets et retranscrivent fidèlement la gestion de l'année. Les factures correspondent aux relevés de banque.
 - les différents documents ont été croisés (factures et relevés, bordereaux et relevés ...), les dépenses et les recettes étudiées par date et par chapitre
 - le budget 2022 se fera à partir des données 2021 du compte financier
- les **produits d'exploitation A** (recettes) se montent à **10783,76€** pour 13 538.93€ en 2020, 13256.56€ en 2019, 11945.18€ en 2018, 12027.98€ en 2017, 13 116.78€ en 2016 et 13 987.78 en 2015
 - les subventions des communes sont bien apparentes: Le montant 2021 est **de 2 225€**, pour 2315€ en 2020, 2150€ en 2019, 2205€ en 2018, 2105€ en 2017, 2153 € en 2016 et 2225€ en 2015, *c'est notre première source de revenus.*
 - les cotisations 2021 se montent à **832€** pour 780€ en 2020 pour 765€ en 2019, 714€ en 2018 dont **64€**, pour 60€ en 2020, 60€ en 2019, 56 € en 2018, 66€ en 2017 restent dans les comptes de l'union locale.
 - A noter que les dons s'élèvent à **69€** pour 69€ en 2020, 171€ en 2019 et respectivement 119.50€, 126€, 202€, et 130 € les années précédentes
- les **charges d'exploitation B** (dépenses) se montent à **10 773.25€** pour 13 146.81€ en 2020 13086.59 € en 2019, 11780.49€ en 2018, 12289.40 € en 2017, 12 114.48€ en 2016 et 13 370.53€ en 2015.
 - Les plus importantes sont, d'une part, le versement des cotisations **768€** et de la revue **330€** et d'autre part le reversement de 30 % des subventions des communes soit **667.50€** à l'union départementale au titre de "contribution à la formation".
 - Je souligne le montant de la licence Zoom (**173.41€**) **incontournable en ces temps confinés.**
 - Je rappelle que le montant de 1000€+ 100€ pour la location de la salle sous la Police Municipale de Mouans, est en fait **une caution, non encaissée, renouvelable chaque année.**
 - Les achats sont, outre la licence Zoom, les livres offerts aux écoles pour un montant de **1267.52€**
- Les **résultats 2021 (A-B)** sont de **+ 10.51€** pour +392.12 € en 2020, + 169.97€ en 2019, + 164.69€ en 2018, - 261.42 en 2017, + 1002.28 € en 2016 et + 617.25€ en 2015.
- Le **solde**, au 31/12/2021, est de **7 488.78€** au Crédit Agricole.

L'année 2021 a été affectée par la COVID qui a ralenti fortement notre activité mais ne l'a pas suspendue!

Suite à cette rencontre et à l'étude des documents présentés, je ne peux que réitérer mes rapports des années précédentes, à savoir féliciter la trésorière pour la clarté, la rigueur et la transparence de son travail, en étroite liaison avec la présidente et c'est bien volontiers que je lui en donne à nouveau quitus.

Années	Produits	Charges	Résultats
A2015	13 987,78	13 370,53	617,25
A2016	13 116,78	12 114,48	1 002,30
A2017	12 027,98	12 289,40	-261,42
A2018	11 945,18	11 780,49	164,69
A2019	13 256,36	13 086,59	169,77
A2020	13 538,93	13 146,81	392,12
A2021	10 783,76	10 773,25	10,51



Fait à Mouans-Sartoux le 12 février 2022, le vérificateur aux comptes : C.LAVAUX